

# PRESIDENT-E DE SECTION LOCALE

En étroite collaboration avec les autres mandataires et les responsables d'activité, le la président e assure le bon fonctionnement et le rayonnement de la Section locale en lien avec les stratégies des 2 communautés. Il elle met en œuvre et développe des services de proximité qui répondent aux besoins des publics les plus vulnérables et aux spécificités de son territoire.

II-elle est épaulé·e par le Comité de Bruxelles-Capitale. II-elle est le maillon entre la Région, d'une part et les volontaires de la section locale, d'autre part. Sur le territoire de la Section locale, le-la président-e est le-la premier-e représentant-e de la Croix-Rouge de Belgique auprès des autorités publiques locales, du monde associatif et des entreprises privées.

#### **MISSIONS**

Le mandat de président e comporte quatre volets principaux :

# Leadership et intégrité

- organiser et présider les réunions de comité,
- diriger, déléguer et faire coopérer
- mobiliser et fédérer les volontaires, reconnaître leurs contributions
- faire vivre les principes et valeurs humanitaires de la Croix-Rouge
- orienter l'action en vue d'atteindre des objectifs communs
- organiser et présider les assemblées
- être attentif-ve aux préoccupations et suggestions des équipes
- véhiculer une image positive et dynamique de la Croix-Rouge
- faire preuve d'intégrité de manière exemplaire

# Coordination générale

- mettre en place un cadre (locaux et équipement) adapté aux activités
- organiser des réunions de coordination
- organiser la gestion administrative et comptable en collaboration avec le·la trésorier·e et le·la secrétaire.
- établir et entretenir des partenariats locaux (CPAS, associations,..)
- lancer des projets en réponse aux besoins avec l'accord du comité de Bruxelles-Capitale
- établir et entretenir des partenariats locaux
- rechercher des moyens complémentaires (dons en nature, récolte de fonds...)
- assurer une participation active de la SL aux assemblées de Bruxelles-Capitale et évènements communautaires
- assurer la visibilité des activités sur le territoire de la SL

### Gestion journalière

- veiller au bon déroulement des activités
- gérer les mails et les courriers postaux (transmission et suivi)
- répondre aux demandes de renseignements (public, partenaires)
- régler les problèmes qui ne peuvent être délégués (imprévus, incident, demandes particulières du public,..)
- prendre en charge personnellement et ponctuellement une mission pour garantir la continuité de l'activité (absence d'un volontaire,..)



#### Gestion des volontaires

- se rendre disponible, être à l'écoute, donner des conseils aux volontaires
- veiller au respect des principes et valeurs humanitaires
- faire le suivi des demandes (de renseignement, de défraiement, de matériel,..)
- informer sur le cadre et les règles et les faire respecter
- établir les besoins en nouveaux-elles volontaires, faire des appels à candidat-es (en favorisant la participation des plus jeunes aux activités et projets)
- recevoir les candidat·es volontaires, les informer, les orienter en collaboration avec les responsables d'activité
- les informer sur les formations et les réunions et les encourager à y participer
- intégrer les nouveaux elles volontaires aux équipes existantes
- gérer les tensions éventuelles entre volontaires

L'attention et le temps à accorder à l'un ou l'autre volet dépendent d'une Section locale à l'autre (équipe de responsables à constituer ou déjà opérationnelle, adéquation de l'infrastructure, nombre de volontaires,..).

Le mandat de président e de SL est décerné par élection. Il est occupé pour une période de 4 ans (ou moins, si le mandat est pourvu en cours de quadriennat).

#### PROFIL RECHERCHE

- être en accord avec les Principes et Valeurs humanitaires de la Croix-Rouge
- avoir un attrait marqué pour le social
- savoir organiser et déléguer, être capable de diriger, de trancher
- faire primer l'intérêt général, savoir créer le consensus
- intégrité
- être capable de gérer les conflits
- faire preuve d'ouverture, de flexibilité et d'adaptation
- apprécier le contact, être à l'écoute, percevoir les besoins de l'autre
- communiquer adéquatement
- être enthousiaste, optimiste, entreprenant-e
- avoir de l'audace et des épaules solides
- avoir des notions comptables et budgétaires
- disposer d'une connaissance suffisante des acteurs privés et publics locaux

#### **ENGAGEMENTS A PRENDRE**

- avoir une disponibilité suffisante pour assumer les responsabilités associées au mandat
- acquérir et entretenir ses connaissances sur :
  - signification et usage des principes fondamentaux et de l'emblème du Mouvement
  - missions, gouvernance, stratégie, structure, activités, publics cibles de la Croix-Rouge de Belgique
  - modes de fonctionnement, règlement d'ordre intérieur, modalités administratives,...
- respecter et faire respecter la Charte de la Croix-Rouge de Belgique



